

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_034_2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 octobre 2025

Nombre

de Conseillers en exercice	12
de Présents	11
de Votants	12

sept octobre deux mille vingt-cinq à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Antoine ARENA.

OBJET :

**Convention de passage avec le
SDE 04 pour le renforcement
du poste Le Col à Campanelle**

Etaient présents : Antoine ARENA, Bénédicte ESMIOL-PAUL, Michel BARDET, Christine HAMOT, Jean-Marie MARTIN, Jean-Louis ROUSSELET, Marc GORSKI, Cyrille MEYNIER, Bruno VILLARON, Kris HEYNDRICKX, Christian GASSEND

Absents :

Excusés :

Procuration de : Pierre TEULER représenté par Bénédicte ESMIOL-PAUL

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;
Bruno VILLARON, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.
NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 02/10/2025

M. le maire explique que dans le cadre de ses missions, le SDE 04 a besoin, pour des interventions techniques, de circuler sur des parcelles de terrain appartenant à la commune, et que pour ce faire, Il convient, d'établir une convention de servitude de passage entre la commune et le SDE 04 sur les parcelles suivantes :

Parcelle B487 (Quartier de Campanelle)

Parcelle A847 (Quartier Le Plantier)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Autorise M. le maire à signer la convention de servitude de passage entre la commune et le SDE 04 sur les parcelles susnommée.

POUR : 12

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus

Le Maire

Antoine ARENA



Date de transmission de l'acte: 08/10/2025

Date de réception de l'AR: 08/10/2025

004-210400479-DE_034_2025-DE

A G E D I

Secrétaire de séance
Bruno VILLARON

